

Séance du 07 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux le 07 avril, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Mr Guy BAUBION BROYE

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
9	9	9
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Étaient présents :**

Guy BAUBION BROYE, Luc de MONSABERT, Claire BOISSIERE, Nathalie DUCASSE, Marylène MENDEZ, Arnel VILLALON, Grégory SAPHORE, Patrick NAVAILLES et Marie-José POMMIRO

**Procurator(s) :****Étai(en)t absent(s) :****Étai(en)t excusé(s) :**

Date de la convocation
04 avril 2022

Date d'affichage
__/__/__

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__
----------

et publication du

__/__/__
----------

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Marylène MENDEZ

**AFFECTATION DES RESULTATS 2021**

<b>Considérant</b>	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
<b>Statuant</b>	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021	
<b>Constatant</b>	que le compte administratif fait apparaître :	
	- un excédent de fonctionnement de :	44 723,40
	- un déficit reporté de :	0,00
	Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	44 723,40
	- un déficit d'investissement de :	206,81
	- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
	Soit un besoin de financement de :	206,81
<b>DÉCIDE</b>	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :	
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT	44 723,40
	AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	43 913,00
	RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	810,40
	<hr/>	
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	206,81

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint Cricq du Gave

Le Maire Guy BAUBION BROYE



L'an deux mil vingt-deux le 22 mars, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Mr Guy BAUBION BROYE

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
9	7	9
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etaient présents :**

Guy BAUBION BROYE, Luc de MONSABERT, Claire BOISSIERE, Nathalie DUCASSE, Marylène MENDEZ, Arnel VILLALON et Marie-José POMMIRO

**Procuratation(s) :**

Grégory SAPHORE a donné procuratation à Marylène MENDEZ et Patrick NAVAILLES a donné procuratation à Nathalie DUCASSE

**Etal(en)t absent(s) :**

**Etal(en)t excusé(s) :**

Grégory SAPHORE et Patrick NAVAILLES

Date de la convocation
16 mars 2022

Date d'affichage
16 mars 2022

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

23 mars 2022
--------------

et publication du

23 mars 2022
--------------

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Marylène MENDEZ

<b>VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021</b>
--

vote le Compte Administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	138 437,00
	Réalisé :	103 125,17
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	138 437,00
	Réalisé :	102 918,36
	Reste à réaliser :	0,00

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	324 435,00
	Réalisé :	283 743,43
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	324 435,00
	Réalisé :	328 466,83
	Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	-206,81
Fonctionnement :	44 723,40
Résultat global :	44 516,59

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à St Cricq du Gave

Le Maire Guy BAUBION BROYE

